
Programme de Formation

RE05 - La réglementation des marchés publics des entités adjudicatrices



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 26/10/2026

fin 27/10/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Agent débutant dans un service achat d'une entité adjudicatrice.

Praticien ayant besoin de maîtriser le régime applicable aux entités adjudicatrices afin de sécuriser leur pratique professionnelle.



Objectifs pédagogiques

Identifier le cadre réglementaire applicable aux entités adjudicatrices.

Maîtriser le processus de mise en concurrence

Connaître les spécificités de l'exécution des marchés des entités adjudicatrices.



Description

1. Les cadre général des marchés des entités adjudicatrice

Comment distinguer les marchés des pouvoirs adjudicateurs des marchés publics des entités adjudicatrices ?

Quelles sont les règles applicables et leur fondement ?

Diagnostiquer les besoins et définir les prestations attendues

La notion de besoin dans les marchés publics

La définition des prestations



Les contrats exclus

Les rôles et responsabilités des acteurs de la commande publique

La forme des marchés

Les marchés en fonction de leur objet : travaux, fournitures, services

Les marchés en fonction de leur rythme d'exécution

L'allotissement

Les accords-cadres

2. Le cadre contractuel

Les pièces préparées par l'acheteur

Les pièces à compléter par les candidats

3. La passation des marchés

La computation des seuils

La notion d'opération pour les travaux

La notion de fournitures et de services homogènes

Les seuils

Illustration par des exercices de calcul des seuils

Les formes classiques de mise en concurrence

Les marchés passés selon la procédure adaptée

L'appel d'offres ouvert et restreint

La procédure négociée avec mise en concurrence

Le dialogue compétitif

Les marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable

Mise en oeuvre des procédures de mise en concurrence

La sélection des entreprises et le choix du titulaire

La mise en place d'un système de qualification

La sélection des candidatures

Le classement des offres : la pondération et hiérarchisation

La motivation des choix

4. Les principes communs d'exécution des marchés

Les obligations du fournisseur

Les droits et pouvoirs de l'acheteur

Les actes de gestion administrative et financière d'un marché

La formalisation juridique des modifications du contrat



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud